



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer du côlon

Question écrite n° 117868

Texte de la question

M. Christian Vanneste attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur le test de dépistage immunologique du cancer du colon, test réputé parmi les spécialistes comme plus performant que l'actuel test Hémocult, notamment en ce qu'il est spécifique de l'hémoglobine humaine et des saignements colorectaux. Recommandé par la Haute autorité de santé en 2008 et prévu dans le plan cancer, le passage au test immunologique se fait attendre, alors que ce test est porteur de sérieux espoirs pour le traitement de ce cancer ; il souhaiterait savoir ce qu'elle pense de ce nouveau test de dépistage.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117868

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2011, page 9722

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)